

Vécu des étudiantes et des étudiants en démarche de reconnaissance des acquis et des compétences à l'Université du Québec à Montréal

Rapport de recherche

15 avril 2024

Direction du projet	Yves de Champlain
Élaboration du questionnaire	Yves de Champlain Geneviève Audet Audrey Dahl Annie Girard Daniel Laurin Danielle Cloutier
Administration du questionnaire	Alain Roy (Bureau de la recherche institutionnelle de l'UQAM)
Analyse des données	Yves de Champlain Élyse Désilets Mylène Beaulieu
Rédaction du rapport	Yves de Champlain Élyse Désilets

Ce projet a bénéficié d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Table des matières

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	5
PROFIL ET REPRÉSENTATIVITÉ DES RÉPONDANTS	7
Variables sociodémographiques	7
Variables académiques	9
Constats	11
RECONNAISSANCE DES ACQUIS SCOLAIRES (RAS)	13
Attentes et résultats	13
Durée et difficultés de la démarche	13
Facteurs aidants à la démarche	15
Constats	16
RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXTRASCOLAIRES (RAE)	18
Expérience professionnelle	18
Démarches de RAE	19
Attentes et résultats	22
Durée et difficultés de la démarche	22
Facteurs aidants à la démarche	24
Constats	25
DIMENSIONS PROPRES AUX PERSONNES IMMIGRANTES	27
Parcours de personnes immigrantes	27
Démarches RAC préalables à l'arrivée au Canada	27
Difficultés rencontrées	29
Démarches préalables et difficultés subséquentes	30
Constats	31
CONCLUSION	33
Faits saillants	33
Mise en perspective	35
RÉFÉRENCES	37

Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Structure de l'enquête et nombre de répondants selon la thématique abordée	6
Tableau 1 : Genre des étudiants de l'UQAM vs genre des répondants	7
Tableau 2 : Âge des étudiants de l'UQAM vs âge des répondants	7
Tableau 3 : Principale source de revenus des répondants	8
Tableau 4 : Statut légal des étudiants de l'UQAM	8
Tableau 5 : Statut à l'arrivée des personnes immigrantes	8
Tableau 6 : Cycle d'étude des étudiants de l'UQAM vs cycle d'étude des répondants	9
Tableau 7 : Plus haut niveau de scolarité complété des répondants	9
Tableau 8 : Faculté ou école des étudiants de l'UQAM vs faculté ou école des répondants	10
Tableau 9 : Type de diplôme visé des étudiants de l'UQAM vs type de diplôme visé des répondants	10
Tableau 10 : Programme d'étude des répondants	11
Tableau 11 : Crédits visés vs crédits obtenus (RAS)	13
Tableau 12 : Temps d'élaboration et d'analyse du dossier (RAS)	14
Figure 2 : Difficultés rencontrées (RAS)	15
Tableau 13 : Ce qui a été aidant pour la démarche (RAS)	16
Tableau 14 : Profil comparé des répondants ayant de l'expérience	18
Tableau 15 : Années d'expérience dans un même domaine professionnel	18
Tableau 16 : Secteur d'activité professionnelle	19
Tableau 17 : Connaissance de la RAC et adéquation avec l'expérience professionnelle	19
Tableau 18 : Où les répondants ont-ils entendu parler de la RAE pour la première fois	20
Tableau 19 : Proposition de RAC et adéquation avec l'expérience professionnelle	20
Tableau 20 : Démarche de RAE et pertinence de l'expérience professionnelle	21
Tableau 21 : Faculté ou école des répondants vs RAE	22
Tableau 22 : Crédits visés vs crédits obtenus (RAE)	22
Tableau 23 : Temps d'élaboration et d'analyse du dossier (RAE)	23
Figure 3 : Difficultés rencontrées (RAE)	24
Tableau 24 : Ce qui a été aidant pour la démarche (RAE)	25
Tableau 25 : Potentiel de RAE vs démarches	26
Tableau 26 : Langue(s) maternelle(s) des personnes immigrantes	27
Tableau 27 : Niveaux de maîtrise du français et de l'anglais des personnes immigrantes	27
Figure 4 : Sources d'informations préalables à l'arrivée	28
Tableau 28 : Taux de satisfaction par rapport aux sources d'informations	28
Figure 5 : Voies de démarches RAC préalables à l'arrivée	28
Tableau 29 : Taux de satisfaction par rapport à la démarche RAC	29
Figure 6 : Difficultés rencontrées (démarche préalable)	29
Tableau 30 : Démarches préalables vs difficultés rencontrées (RAS)	30
Tableau 31 : Crédits obtenus (RAS) Personne immigrante vs non immigrante	31
Tableau 32 : Valeur moyenne des échelons	31
Tableau 33 : Statut à l'arrivée vs Crédits obtenus	32
Tableau 34 : Niveaux de maîtrise du français à l'arrivée vs Crédits obtenus	32

Objectifs et méthodologie

L'enquête dont fait état ce rapport visait à documenter et comprendre le vécu des étudiantes et étudiants universitaires relativement à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Pour ce faire, le questionnaire adoptait une approche par questions d'ordre général puis par sous-questions thématiques. Les questions d'ordre général visaient à mieux connaître la situation académique et sociodémographique des répondants. Les sous-questions thématiques s'adressaient pour leur part à des sous-ensembles restreints de répondants en fonction de leur expérience. Les thèmes abordés allaient comme suit :

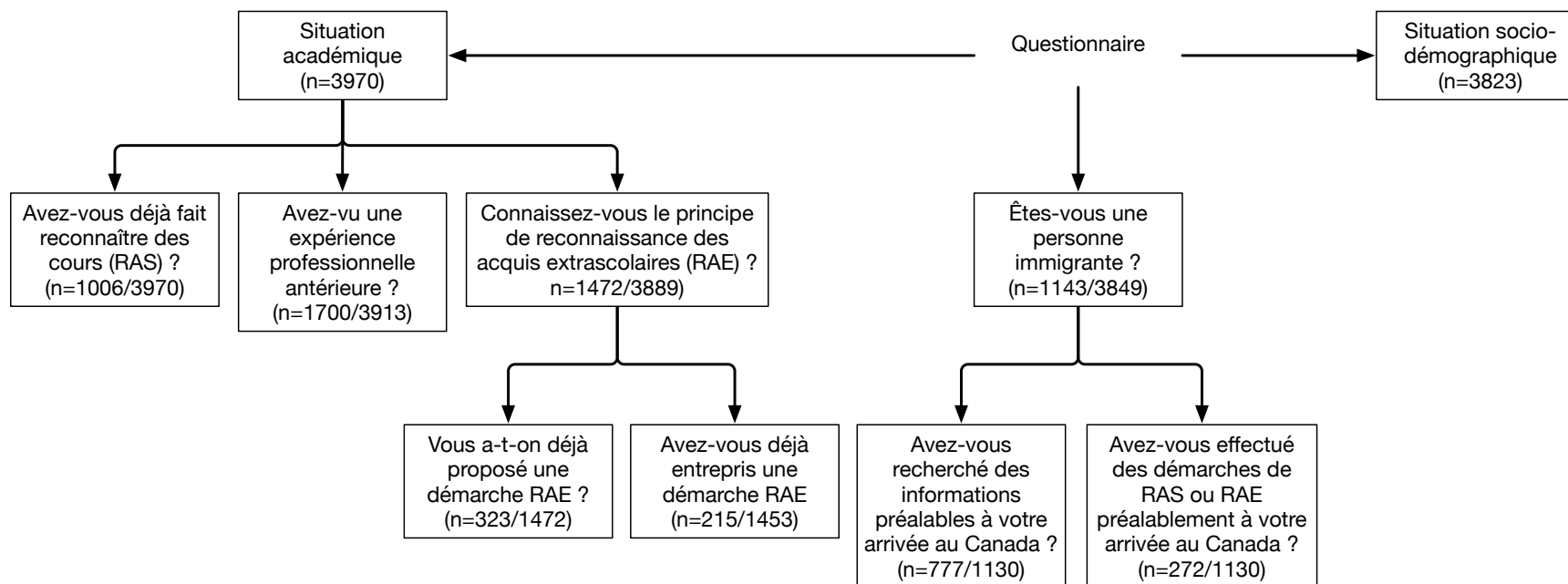
1. **La reconnaissance des acquis scolaires (RAS).** Personnes s'étant déjà engagées dans une démarche de reconnaissance de cours réussis dans une autre institution (1 006 répondants).
2. **L'expérience professionnelle préalable.** Personnes ayant cumulé une expérience professionnelle significative, établie à l'équivalent de 3 années à temps plein ou 4 000 heures dans un même domaine professionnel (1 700 répondants).
3. **La reconnaissance des acquis extrascolaires (RAE).** Personnes connaissant le principe (1 472 répondants)
 - 3.1. ... s'étant déjà fait proposer une démarche de RAE (323 répondants) ;
 - 3.2. ... s'étant déjà engagées dans une démarche de RAE (215 répondants).
4. **Personnes issues de l'immigration** (1 143 répondants)
 - 4.1. ... ayant recherché des informations préalablement à leur arrivée au Canada (777 répondants) ;
 - 4.2. ... ayant effectué des démarches de RAC préalablement à leur arrivée au Canada (272 répondants).

Les questions portant sur les différentes démarches suivaient un même canevas. Ainsi, pour chaque thématique, il était question :

- des attentes en termes de crédits souhaités et des résultats en termes de crédits obtenus (RAS et RAE seulement) ;
- de la durée de la démarche ;
- des difficultés rencontrées pendant la démarche ;
- des facteurs ayant aidé à la démarche ;
- du niveau de satisfaction par rapport à l'ensemble de la démarche.

Comme l'enquête était de nature exploratoire, le rapport se veut avant tout descriptif. La figure 1 résume la structure générale de l'enquête.

Figure 1 : Structure de l'enquête et nombre de répondants selon la thématique abordée



Le Bureau de la recherche institutionnelle de l'UQAM a procédé à la sélection des étudiantes et étudiants réguliers de l'UQAM qui seraient invités à participer à l'enquête ainsi qu'à l'envoi de ces invitations à l'automne 2020. L'échantillonnage s'est composé d'une sélection aléatoire du tiers des étudiants au premier cycle ainsi que l'ensemble des étudiants des cycles supérieures.

17 215 invitations à participer ont ainsi été envoyées à 9 370 (54,4%) étudiantes et étudiants de 1^{er} cycle et à 7 845 (45,6%) étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycle. L'invitation initiale a été envoyée le 25 novembre 2020 et le dernier rappel à participer le 14 décembre de la même année. Le plus grand nombre de réponses valides pour une question est de 3 970, soit 23,1% des personnes invitées.

Profil et représentativité des répondants

Les données sociodémographiques et académiques ont été avec les données sur la population étudiante de l'UQAM au moment de la collecte des données. Les données de l'UQAM ont été fournies par le Bureau de la recherche institutionnelle (Pilon-Marien et McDuff, 2021).

Variables sociodémographiques

Le taux de répondants par genre avoisine les 5% d'écart avec la population étudiante répertoriée, penchant vers un plus grand nombre de répondantes. Notons que le questionnaire incluait des choix de réponses non répertoriées au niveau institutionnel.

Tableau 1 : Genre des étudiants de l'UQAM vs genre des répondants

	UQAM	Répondants	Différence
Féminin	62,7%	67,3%	+ 4,6%
Masculin	37,2%	31,2%	- 6,0 %
Autre		0,8%	
Préfère ne pas répondre		0,8%	

Les groupes d'âges se distinguent davantage. On remarque que les plus jeunes sont sous-représentés à la faveur des personnes plus âgées. Évidemment, la méthode d'échantillonnage, en favorisant une sur-représentation des étudiants aux cycles supérieurs, a contribué à cet écart.

Tableau 2 : Âge des étudiants de l'UQAM vs âge des répondants

	UQAM	Répondants	Différence
25 ans et moins	51,0%	37,1%	- 13,9%
26 – 35 ans	30,4%	33,6%	+ 3,2%
36 ans et plus	18,6%	29,3%	+ 10,7%

Les données montrent néanmoins que, parmi les participants, le taux de personnes ayant fait une demande de reconnaissance des acquis croît avec l'âge. Ce taux est particulièrement bas pour les 25 ans et moins et atteint un plateau pour la tranche d'âges de 35 à 55 ans. La connaissance du principe même de la RAC suit la même tendance. Cette tendance vers des répondants plus âgés concorde également avec le fait que 68,8% des répondants sont autonomes financièrement, soit à titre personnel ou du fait de leur union.

Tableau 3 : Principale source de revenus des répondants

Principale source de revenus actuelle	
J'occupe un emploi	62,7%
Revenus de mon conjoint ou de ou ma conjointe	6,1%
Parents	12,6%
Programme québécois d'aide financière aux études	10,7%
Autre source d'aide aux études	8%

L'approche préconisée relativement au statut légal des répondants s'éloigne des données colligées par l'UQAM qui établit de la manière suivante ce statut :

Tableau 4 : Statut légal des étudiants de l'UQAM

Canadien	84,7%
Résident permanent	7,1%
Étranger	8,2%

Sachant que parmi les 3 849 personnes ayant répondu à la question « Êtes-vous une personne immigrante ? », 1 144 (29,7%) ont répondu par l'affirmative, on comprend que, toute proportion gardée, le questionnaire a interpellé davantage les personnes immigrantes. Ces personnes s'identifiant comme immigrantes occupaient des statuts variés à leur arrivée :

Tableau 5 : Statut à l'arrivée des personnes immigrantes

Détentrices d'un permis d'études	43,9%
Détentrices d'un Certificat de sélection du Québec	39,1%
Parrainée dans le cadre d'une réunification familiale	8,3%
Détentrices d'un permis de travail	5,6%
Réfugiée ou demanderesse d'asile	3,1%

Les données recueillies à la question « Depuis combien d'année êtes-vous au Canada ? » ont révélé qu'en moyenne, ils y étaient depuis 8 ans. Cela dit, avec un écart-type de 8,15 et donc un coefficient de variation très élevé (1,02), il est important de souligner que cette moyenne n'est nullement représentative de la distribution. Concernant la question portant sur le nombre d'années depuis leur arrivée au Québec, la situation est très semblable. Avec une moyenne de 7,94 et un écart-type de 8,10, le coefficient de variation très élevé (98,02%) nous indique encore une fois que la moyenne n'est pas représentative de la distribution. Ces chiffres nous portent cependant à croire que l'impact qu'aurait pu avoir des personnes ayant obtenu leur citoyenneté demeure marginal à des fins de comparaison avec les données de l'UQAM sur le statut légal.

Le questionnaire demandait également si la personne répondante est une autochtone du Canada. 1,1% d'entre elles répondaient par l'affirmative. D'une part, cette proportion est

plus élevée que celle de la population autochtone sur l'île de Montréal qui était alors de 0,7%. D'autre part, on doit considérer qu'environ 20% de la population autochtone du Québec habite la région métropolitaine, ce qui en fait la région où on retrouve le plus grand nombre de personnes autochtones, soit environ 35 000 (Landry, 2020).

Notons que cette question a obtenu près de 30% moins de réponses (n= 2 692) que les autres questions de la même section (n>= 3 800). Il convient de souligner que cet écart correspond assez exactement (à 0,3% près) au nombre de personnes ayant déjà indiqué qu'elles étaient immigrantes. Il eut certainement été préférable de jumeler ces deux questions mutuellement exclusives pour éviter cette ambiguïté.

Variables académiques

Le nombre de répondants pour l'ensemble de ces questions est de 3 970 (valides). Le taux de réponses d'étudiantes et étudiants inscrits à temps complet de 65,3% est assez proche du taux enregistré de 62,8% avec une variation de 2,5% par rapport à l'ensemble de la population étudiante. Le taux de réponses par cycle d'étude est relativement représentatif du nombre d'invitations envoyées avec moins de 5% d'écart.

Tableau 6 : Cycle d'étude des étudiants de l'UQAM vs cycle d'étude des répondants

	Invitations	Répondants	Différence
1^{er} cycle	9 370 (54,4%)	1 970 (49,6%)	- 4,8%
2^e-3^e cycle	7 845 (45,6%)	2 000 (50,4%)	+ 4,8 %

71% des répondants ont affirmé avoir complété au moins un diplôme de premier cycle universitaire ou l'équivalent. Il n'est pas possible de comparer ces données avec la population de l'UQAM puisque l'information colligée qui s'en rapproche le plus, la base d'admission, ne permet pas de déterminer le plus haut niveau de scolarité complété avec un niveau de certitude suffisant. Toutefois, on constate que 42,9% des répondants de premier cycle ont déjà un diplôme universitaire. Ce taux s'explique en partie en étant plus important chez les personnes immigrantes. À ce titre, 59,9% des étudiants immigrants de premier cycle possèdent déjà un diplôme universitaire.

Tableau 7 : Plus haut niveau de scolarité complété des répondants

Niveau de scolarité	Répondants	Immigrants	Immigrants au 1^{er} cycle
Universitaire 3 ^e cycle ou équivalent	3,2%	6,7%	4,0%
Universitaire 2 ^e cycle ou équivalent	25,2%	43,0%	11,7%
Universitaire 1 ^{er} cycle ou équivalent	42,6%	35,4%	44,2%
Collégial ou équivalent	25,7%	12,6%	34,2%
Secondaire ou équivalent	3,1%	2,0%	5,75%
Aucun diplôme	0,2%	0,2%	0,2%

Les répondants sont aussi relativement représentatifs de leur faculté ou école respectives. L'École des sciences de la gestion se démarque avec une différence de 5% ainsi qu'en regroupant le plus grand nombre de répondants.

Tableau 8 : Faculté ou école des étudiants de l'UQAM vs faculté ou école des répondants

Faculté ou école	UQAM	Répondants	Différence
Sciences de la gestion	35,6%	30,6 %	- 5,0%
Sciences de l'éducation	15,2%	17,2%	+ 2,0%
Sciences humaines	14,4%	16,5%	+ 2,1%
Arts	10,1%	11%	+ 0,9%
Sciences	10,4%	10,9%	+ 0,5%
Communication	8,9%	7,1%	- 1,8%
Sciences politiques et droit	5,7%	5,7%	0,0%

On ne retrouve toutefois pas de représentativité au niveau du type de diplôme visé. Ces écarts sont encore une fois liés à la méthode d'échantillonnage.

Tableau 9 : Type de diplôme visé des étudiants de l'UQAM vs type de diplôme visé des répondants

	UQAM	Répondants
1er cycle		
Baccalauréat	51,8%	35,1%
Autres 1er cycle	25,6%	14,5%
2e cycle		
Maîtrise	12,5%	30,4%
Autre 2e cycle	5,4%	7,9%
3e cycle		
Doctorat	5,1%	12,1%
Autre 3e cycle	0,1%	0,0%

L'étendue des réponses recueillies relativement au programme d'études, soit 429 différents programmes, ne permet pas non plus de bien documenter cet aspect. Notons que 217 de ces 429 programmes recensés, soit un peu plus de la moitié (50,6%) ont été évoqués par 5 répondants ou moins, c'est-à-dire 0,1% ou moins des répondants. Nous avons néanmoins dressé la liste des programmes identifiées par 1% ou plus des répondants. On y retrouve des programmes courts et longs aux trois cycles d'études.

Tableau 10 : Programme d'étude des répondants

Programme d'études	n	%
Doctorat en psychologie (cheminements combinés, 153 crédits)	78	2,0
Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire	67	1,7
Baccalauréat en sciences comptables	65	1,6
Certificat en administration	62	1,6
Maîtrise en administration des affaires - MBA pour cadres	55	1,4
Baccalauréat en travail social	53	1,3
Baccalauréat en sexologie	50	1,3
Baccalauréat en droit (98 crédits)	48	1,2
Doctorat en éducation	46	1,2
Baccalauréat en psychologie	45	1,1
Certificat en gestion des ressources humaines	43	1,1
Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale	38	1,0
Maîtrise en enseignement (science et technologie au secondaire)	38	1,0

À la fin de leur programme actuel, 54,6% visent un emploi et 4,8% visent un projet entrepreneurial tandis que 33% visent des études aux cycles supérieures et 7,6% ne savaient pas. On comprend donc que 59,4% des répondants visent directement le marché du travail à l'obtention de leur diplôme. Finalement, 90,7% des répondants prévoient habiter au Québec à la fin de leurs études, tandis que 4,2% prévoient être ailleurs au Canada, 1,5% en France, 0,5% aux États-Unis et 3,1% ailleurs dans le monde.

Constats

Les données sociodémographiques indiquent que les répondants sont représentatifs de la population étudiante de l'UQAM au moment de la collecte. Les données académiques démontrent également une bonne représentativité là où la méthode d'échantillonnage le permet. Il est dommage de ne pouvoir comparer le niveau de scolarité des répondants avec celui de la population étudiante.

Les données relativement aux personnes autochtones tendent à indiquer que l'UQAM pourrait avoir un rôle important à jouer dans le développement de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) auprès des populations autochtones. Notons que 25% des autochtones habitant Montréal ont un diplôme universitaire par rapport à 11% des autochtones qui vivent ailleurs au Québec, sans pour autant bénéficier de revenus plus élevés que ces derniers (Landry, 2020). Cette problématique n'est effectivement pas étrangère à la RAC. Tandis que la RAC vise une reconnaissance sociale d'acquis qui se traduit par l'obtention d'un diplôme ou de crédits menant à celui-ci, on fait ici face à des acquis déjà reconnus socialement par un diplôme mais qui demeurent à être reconnus socialement par une rémunération conséquente.

Les étudiants issus de l'immigration expliquent en partie seulement que plus de 40% des répondants de premier cycle soient déjà être détenteurs d'un diplôme universitaire. Ces données pourraient aussi s'expliquer par une tendance à la baisse de la durée de vie des emplois, conjuguée à une augmentation du niveau de scolarité, notamment du fait du développement d'une société du savoir. Quoi qu'il en soit, ces données mettent en lumière la nécessité d'une offre conséquente en reconnaissance des acquis scolaire et extrascolaire, de même que l'importance que cette offre soit adaptée aux besoins des personnes issues de l'immigration.

Il en va de même pour les 60% et plus d'étudiants visant directement le marché de l'emploi. Ce taux est significatif dans la mesure où les parcours professionnalisants impliquent une certaine coordination avec la réalité des milieux de pratique professionnelle. Cette coordination favorise à son tour la reconnaissance d'acquis et de compétences issus de ces milieux de pratique.

Reconnaissance des acquis scolaires (RAS)

Concernant le volet dont les questions portaient sur la notion de demande de RAS d'une institution à une autre, les résultats ont permis d'identifier qu'environ un quart des participants à l'étude, soit 25,3% de notre échantillon avait déjà fait une demande de RAS. Pour la majeure partie de ces personnes, c'est-à-dire 79,4%, ces demandes avaient été faites au niveau universitaire, et 10,4% au niveau collégial. Certains participants ont répondu avoir reçu une reconnaissance à plus d'un niveau. La combinaison représentant le plus au taux est celui incluant le niveau universitaire et collégial avec 7,5% (75/1006). Par ailleurs, 22,6% des répondants ont révélé avoir fait les cours pour lesquels ils demandaient une reconnaissance à l'extérieur du Canada, tandis que 75,2% les avaient complétés au Québec et 2,2% ailleurs au Canada.

Attentes et résultats

Les participants ont été interrogés sur les attentes qu'ils avaient à propos de leur demande de RAS. Par la suite, il était demandé aux répondants ayant complété la démarche (90,2%) de mentionner combien de crédits ils avaient finalement obtenu¹. Les deux tiers des demandes visaient 15 crédits ou moins. Près de 80% des résultats se situent entre 7 et 30 crédits obtenus. Les réponses suggèrent ainsi que plusieurs répondants se sont vus accordés plus de crédits que ce qui avait été demandé initialement.

Tableau 11 : Crédits visés vs crédits obtenus (RAS)

	Crédits souhaités	Crédits obtenus	Différence
31 ou plus	18,5% (185/1002)	17,3% (141/813)	-44
16-30	17,4% (174/1002)	32,0% (260/813)	+86
7-15	32,5% (326/1002)	47,2% (347/813)	+21
6 ou moins	31,6% (317/1002)	6,6% (54/813)	-263
0		1,4% (11/813)	+11

Durée et difficultés de la démarche

Les répondants ont été ensuite interrogés sur la durée de la démarche de demande de RAS et les difficultés rencontrées lors de celle-ci. Les participants étaient invités à préciser combien de temps ils avaient consacré à la constitution du dossier, y compris les rencontres s'y rattachant, de même que combien de temps s'était écoulé entre le dépôt final de leur demande et la réception de la décision. Ainsi, 56,4% ont pris moins d'une semaine à constituer leur dossier tandis que 57% d'entre eux ont mentionné une période ayant duré 30 jours ou moins pour recevoir une décision.

¹ Cette dernière question a malheureusement fait l'objet d'un problème puisque plutôt que de proposer un champ pour la valeur « 0 », il y avait plutôt un champ « autre » à valeur non normalisée qui a donné lieu à 89 réponses dont 77 ont été considérées comme non valides.

Tableau 12 : Temps d'élaboration et d'analyse du dossier (RAS)

Temps pour	Dossier	Décision
24h ou moins	25,0%	4,9%
1 à 7 jours	31,4%	19,8%
8 à 30 jours	18,2%	32,3%
1 à 6 mois	19,5%	35,5%
6 à 12 mois	2,9%	4,5%
1 ans et plus	3,1%	2,9%

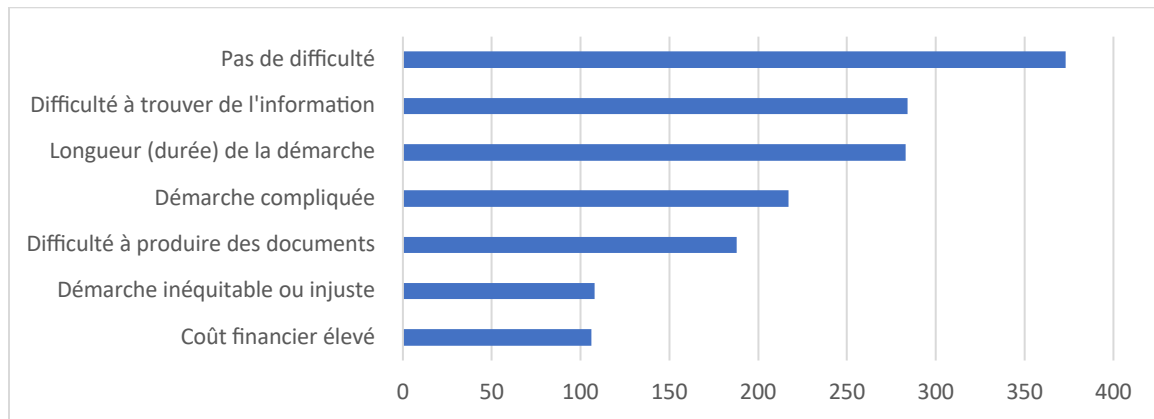
En ce qui a trait aux difficultés rencontrées en lien avec cette démarche de demande de RAS, les réponses sont multiples. 1 559 réponses ont été identifiées par 1 006 répondants. Puisque 37,1% des répondants affirment n'avoir rencontré aucune difficulté, on peut en déduire que les autres participants ont identifié 1,9 difficultés en moyenne. 22% ont trouvé la démarche compliquée et 11,4% ont souligné que la longueur de la démarche avait représenté une difficulté. Plusieurs ont précisé le caractère « très » compliqué de la démarche. D'autres utilisent le terme « pas clair », et semblent évoquer une idée de confusion, une difficulté à « comprendre » les documents, et une difficulté à identifier lesquels sont à transmettre.

Il a aussi été question de la difficulté à faire correspondre leurs cours préalablement réussis avec ceux pouvant être crédités. Les critères manquent parfois de précision ou alors font preuve d'excès de précision. Certains participants ont aussi relevé la longueur entre les étapes du processus et un certain manque de suivi lors des délais, de même que des difficultés accrues lorsque deux institutions doivent communiquer l'une avec l'autre, mais aussi parfois lorsque deux départements doivent communiquer ensemble.

D'autres participants (8,4%) ont manifesté avoir eu de la difficulté à trouver l'information, et certains ont dit avoir eu de la difficulté à produire les documents (7,6%). Certains répondants ont par ailleurs souligné que pour trouver de l'information, il leur aurait fallu d'abord connaître l'existence de cette information, qu'une partie de la population qui pourrait bénéficier de cette démarche ne connaît pas « à temps » son existence. Ils sont mis au courant de cette possibilité parfois trop tardivement. Des participants nomment avoir éprouvé des difficultés à envoyer les documents, d'autres soulignent avoir trouvé difficile de s'assurer que les copies sont conformes aux exigences. Une personne mentionne que les formats demandés présentent des problèmes pour les étudiants ayant une déficience visuelle, tandis que d'autres amènent l'idée d'une difficulté rencontrée due au nombre de documents à remplir. Un autre point souligné est celui dû à l'incompatibilité des formats des documents demandés avec des domaines particuliers, notamment celui des arts.

Parmi les choix de réponses proposés aux participants figurait aussi le coût élevé de la démarche et l'aspect inéquitable du processus. En ce sens, les participants ont respectivement répondu positivement à 5,5% et 5,6% à ces enjeux.

Figure 2 : Difficultés rencontrées (RAS)



Enfin, la section "autres" permettait aux participants d'inscrire une réponse plus personnalisée en ce qui a trait aux difficultés rencontrées lors de leur démarche. Ainsi, certains nouveaux éléments ont fait surface, dont notamment celui concernant la difficulté de pouvoir parler de vive-voix à quelqu'un, à une personne-ressource. Rappelons-nous à ce sujet que ce questionnaire a été administré pendant la pandémie mais que les expériences de RAC pouvaient dater d'avant cette période. Un autre nouvel élément semblait mettre en lumière la difficile communication entre les établissements impliqués dans la démarche.

Facteurs aidants à la démarche

Finalement, quelques questions visaient à identifier les éléments ayant aidé les demandeurs de RAS dans leur démarche. Ce qui ressort des données recueillies permet de constater que l'accès aux ressources est très variable. La documentation électronique et les conseils et le soutien écrit (fourni par courriel ou clavardage) sont les plus accessibles tandis que les séances d'information et ateliers sont plus rares. On constate également que le soutien individualisé, qu'il soit en personne ou par écrit, est considéré davantage comme très aidant, tandis que les activités de groupe ainsi que la documentation imprimée sont davantage considérées comme pas du tout aidant.

Tableau 13 : Ce qui a été aidant pour la démarche (RAS)

Ressource	Accès	Très aidant	Un peu	Pas du tout
Séance d'information	23,5%	49,1%	38,2%	12,7%
Rencontre / entrevue	40,2%	64,7%	27,8%	7,4%
Conseils et soutien écrit, par courriel ou clavardage	65,3%	62,1%	32,0%	6,0%
Documentation imprimée	39,6%	40,1%	47,1%	12,9%
Documentation électronique (site web, documents, demande)	69,2%	52,1%	40,9%	7,1%
Atelier ou cours de préparation	12,0%	41,7%	43,5%	14,8%

Cette question comprenait aussi une section pour recueillir des réponses plus personnelles. Cela a fait ressortir un élément assez manifeste dans les propos des participants. De nombreuses réponses soulignent l'impact positif qu'a pu avoir le fait d'être en contact direct avec une personne-ressource, provenant soit de leur groupe de pairs étudiants, de leur famille, ou d'un membre du personnel enseignant ou administratif. Les répondants se sont montrés très reconnaissants envers cette personne, mettant beaucoup d'emphasis sur la valeur de l'aide reçue et allant jusqu'à la remercier. « C'est grâce à l'aide de Mme », « des membres du personnel très aidantes », « elle m'a si bien orienté », « elle a fait toute la procédure au téléphone avec moi. », « il m'a accompagné ». Un participant souligne aussi que le « leadership » d'un membre du personnel de l'établissement a été très aidant, tandis qu'un autre parle du fait qu'il a reçu un « soutien exceptionnel ». Il apparaît à ce titre intéressant de tenir compte de l'impact que semble avoir le fait d'être guidé par quelqu'un ayant déjà fait cette même démarche.

En somme, il a été possible de constater que 80,4% des participants à l'étude ayant fait une demande de RAS se sont dit satisfaits face à la leur démarche (Très satisfait: 39%, Assez satisfait: 22,3%, Satisfait: 19,1), tandis que 13,7% ont partagé avoir été peu satisfaits, et 5,8% pas du tout satisfaits. Ces taux sont sensiblement les mêmes auprès des personnes issues de l'immigration, quoi qu'un peu plus bas avec 75,4% (-5%) de personnes s'étant déclarées de satisfaites à très satisfaites et 9,4% (+3,6%) qui ne l'étaient pas du tout.

Constats

On sait d'emblée que la reconnaissance des acquis scolaires (RAS) se pratique assez couramment. Mais le taux d'étudiants ayant effectué une demande demeure plutôt faible, notamment si on considère que parmi les étudiants de premier cycle possédant déjà un diplôme universitaire, seulement 28,7% avaient déjà déposé une demande de RAS. Ces chiffres appuient les propos des participants au sujet de l'importance de faire connaître l'existence de la RAS.

Les données indiquent également que, malgré des taux de satisfaction plutôt élevés, il demeure important de clarifier les procédures. À ce sujet, l'erreur de questionnaire ayant introduit des réponses non normalisées sur les crédits obtenus s'avère source de d'informations. Tel que mentionné, 77 réponses ont été considérées comme non valides relativement à la question, pour la bonne raison qu'il n'était pas possible d'assimiler ces réponses à un nombre de crédits. Il y est notamment question de révision de conditions d'admission ou de mise à niveau en français. On peut déduire de ces réponses que la vision de ce qu'est la RAC chez les étudiants déborde sa définition institutionnelle. Ceux-ci voient dans la RAC tout ce qui leur permet de sauter des étapes et d'accélérer leur parcours. On retrouve aussi des réponses spécifiant que la personne aurait reçu 90, 120 crédits, voire plus de 120 crédits, ce qui est impossible du point de vue des règlements universitaires. Or, la majorité de ces réponses proviennent de personnes immigrantes. On peut donc en comprendre que la réalité de la RAC pour ces personnes puisse déborder du cadre que proposait le questionnaire.

On voit ainsi l'ampleur de cette nécessité de bien expliquer ce que la RAC ou la RAS, laquelle va bien entendu dans le sens des propos tenus sur ce qui a été aidant. On en retient tout particulièrement l'intérêt de définir, structurer et pérenniser les types d'aide disponibles. Mais on retient surtout la nécessité d'assurer l'accès à une aide individualisée, que ce soit de vive voix ou par échange de courriels, aux moments cruciaux.

Reconnaissance des acquis extrascolaires (RAE)

La présente étude avait également pour objectif de mettre en lumière l'expérience professionnelle des participants, notamment pour mieux contextualiser les résultats en lien avec la démarche de reconnaissance des acquis de l'expérience ou extrascolaires (RAE).

Expérience professionnelle

Il a été demandé aux répondants s'ils avaient déjà travaillé dans un même domaine professionnel pendant un minimum de trois années à temps plein ou l'équivalent, estimé à environ 4 000 heures. L'objectif de cette question était d'identifier les répondants possédant une expérience professionnelle pouvant être considérée comme significative à des fins de RAE. Les 3 années ou 4 000 heures ont été établies à partir des 3 000 heures d'expérience requises par le ministère de l'Éducation pour enseigner la formation professionnelle.

À cette question 1 700 (43,4%) des 3913 participants ont répondu par l'affirmative. Notons que le profil sociodémographique de ces personnes est sensiblement le même que celui des répondants dans leur ensemble.

Tableau 14 : Profil comparé des répondants ayant de l'expérience

	Répondants	Avec expérience
Genre féminin	67,3%	63,5%
Personne immigrante	29,7%	31,0%
Personne autochtone	1,1%	1,1%

Il a ensuite été demandé à ces 1 700 répondants de préciser ce nombre d'années à l'emploi. Les trois quarts des répondants ont indiqué avoir cumulé entre 4 et 20 ans d'expérience.

Tableau 15 : Années d'expérience dans un même domaine professionnel

3 ans	14,9%
4 à 6 ans	26,2%
7 à 10 ans	23,2%
11 à 20 ans	26,5%
21 et plus	9,2%

Nous avons ensuite demandé aux participants de situer leur expérience dans un des secteurs d'activité en se basant sur la liste fournie par Emploi Québec. Le tableau 16 indique les principaux secteurs identifiés.

Tableau 16 : Secteur d'activité professionnelle

Service d'enseignement	21,2%
Services professionnels, scientifiques et techniques	18,8%
Finance et assurances	9,8%
Arts, spectacles et loisirs	9,8%
Services publics	9,7%
Administration publique	7,9%
Commerce de détail	5,9%
Service de santé et assistance sociale	5,0%

Nous avons ensuite pu établir que 41,1% des répondants se trouvaient dans un programme d'études directement lié au domaine professionnel dans lequel ils avaient acquis une expérience antérieure. 33,2% ont mentionné qu'ils étudiaient dans un domaine apparenté et 25,8% ont dit qu'il n'y avait aucun lien.

Afin de contextualiser les données sur la RAE, on peut déduire de ces réponses que 698 participants seraient en mesure de présenter un potentiel de RAE allant de modéré à fort, tandis que 564 participants seraient en mesure de présenter un potentiel de RAE allant de modéré à faible. Bien que cette estimation manque de données pour l'étayer et en faire une mesure fiable, elle fournit néanmoins un repère à partir duquel il est possible de mettre en perspective les données qui vont suivre. Nous sommes néanmoins en mesure d'affirmer que 1 262 répondants possèdent une expérience significative ayant un lien direct ou indirect avec leur domaine d'études actuel, dont 743 ont développé leur savoir-faire pendant plus de six ans.

Démarches de RAE

La suite du questionnaire portait sur la reconnaissance des acquis issus de l'expérience ou extrascolaire (RAE). Elle visait d'abord à vérifier si les participants de l'étude avaient une connaissance quelconque de ce principe. Ainsi, à la question « Connaissez-vous le principe de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ou bien celui de validation des acquis de l'expérience (VAE), 37,9% des personnes ont mentionné connaître ce principe. On constate que ce taux augmente avec le niveau d'adéquation entre l'expérience professionnelle et le domaine d'études.

Tableau 17 : Connaissance de la RAC et adéquation avec l'expérience professionnelle

Personnes connaissant la RAC parmi l'ensemble des répondants	37,9%
Personnes connaissant la RAC parmi celles ayant exercé un emploi en lien direct ou apparenté à leur domaine d'études	43,5%
Personnes connaissant la RAC parmi celles ayant exercé un emploi en lien direct à leur domaine d'études	47,6%

Les personnes ayant répondu connaître la RAC ou la VAE ont ensuite été interrogées sur la première fois où elles en ont entendu parler. Les résultats obtenus ont révélé le contexte scolaire et académique comme étant de loin (70%) la principale source de cette information.

Tableau 18 : Où les répondants ont-ils entendu parler de la RAE pour la première fois

En contexte scolaire ou académique	70,0%
Une personne de mon entourage	13,4%
Dans mon milieu de travail	6,9%
Ailleurs sur internet	4,8%
Auprès d'un organisme gouvernemental	2,7%
Par les médias	1,1%
Auprès d'un organisme communautaire	1,0%

Par la suite, une question cherchait à savoir si on leur avait déjà proposé d'entreprendre une démarche en vue de se faire reconnaître leur expérience professionnelle ou autres. Les réponses fournies ont permis de constater que pour 78,1% des répondants, aucune personne ne leur avait fait cette proposition, tandis que 323 (21,9%) répondants se sont vu offrir cette démarche. Ici aussi le taux augmente chez les personnes ayant occupé un emploi lié au domaine d'études.

Tableau 19 : Proposition de RAC et adéquation avec l'expérience professionnelle

Personnes à qui on a proposé une démarche parmi l'ensemble des répondants	21,9%
Personnes à qui on a proposé une démarche parmi celles ayant exercé un emploi en lien direct ou apparenté à leur domaine d'études	34,0%
Personnes à qui on a proposé une démarche parmi celles ayant exercé un emploi en lien direct à leur domaine d'études	38,0%

Pour ceux et celles s'étant fait proposer d'entreprendre cette démarche, 27,7% ont indiqué que cette personne pratiquait l'orientation, 19,5% ont mentionné qu'elle occupait un poste dans un organisme gouvernemental, et 29,4% ont affirmé qu'il s'agissait d'une personne enseignante ou d'un autre intervenant du monde scolaire. Par ailleurs, la section « autres réponses » a permis d'identifier les personnes issues de la sphère personnelle ou sociale (amis, famille, pairs, etc.).

Par ailleurs, il a aussi été demandé aux participants de l'étude s'ils s'étaient déjà engagés dans ce type de démarche. À cette question, 85,1% des personnes ont répondu qu'ils ne l'avaient jamais fait, et 216 (14,9%) ont mentionné en avoir effectué une. Pour ce dernier sous-groupe, 74% d'entre eux ont mené cette démarche au niveau universitaire, 15,9% au niveau collégial et 28,9% au niveau de la formation professionnelle. Certains (17,3%) ont réalisé la démarche à plus d'un niveau.

Ici, même si on retrouve encore une fois une corrélation entre la pertinence de l'expérience professionnelle et le fait d'entreprendre une démarche de RAE, on constate que cela ne constitue pas nécessairement une condition d'entrée à la RAE puisqu'on retrouve des personnes n'ayant pas occupé un emploi lié à leur domaine d'études comme on retrouve aussi des personnes ayant peu d'expérience professionnelle dans un champ donné.

Tableau 20 : Démarche de RAE et pertinence de l'expérience professionnelle

Personnes qui ont entrepris une démarche RAE parmi l'ensemble des répondants	14,9%
Personnes qui ont entrepris une démarche RAE parmi celles ayant exercé un emploi en lien direct ou apparenté à leur domaine d'études	28,0%
Personnes qui ont entrepris une démarche RAE parmi celles ayant exercé un emploi en lien direct à leur domaine d'études	30,9%
Personnes qui ont entrepris une démarche RAE parmi celles ayant exercé un emploi sans lien à leur domaine d'études	11,2%
Personnes qui ont entrepris une démarche RAE parmi celles n'ayant pas occupé un emploi pendant dans un même domaine professionnel pendant une durée équivalant à 3 ans à temps plein (environ 4 000 heures)	21,3%

Nous nous sommes par la suite intéressés au profil académique des personnes s'étant engagées dans une démarche de RAE. D'emblée, le rapport entre étudiants à temps plein et temps partiel se trouve pratiquement inversé, passant d'un taux de 65,3% d'étudiants à temps plein chez l'ensemble des répondants à un taux de 60,6% d'étudiants à temps partiel chez ceux ayant réalisé une démarche de RAE.

On remarque aussi que les étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation sont beaucoup plus enclins à entreprendre une démarche de RAE. Ceux de l'École des sciences de la gestion sont les moins enclins à le faire, quoi que le poids relatif d'étudiants inscrits fait qu'on en retrouve presque autant qu'à la Faculté des sciences humaines. Notons toutefois que 28,6% des étudiants de la faculté des sciences de l'éducation ayant fait une démarche de RAE étaient inscrits au baccalauréat en formation professionnelle et technique, un programme conçu spécifiquement pour des étudiants adultes possédant une expérience professionnelle significative dans la discipline qu'ils souhaitent enseigner.

Tableau 21 : Faculté ou école des répondants vs RAE

Faculté ou école	UQAM	Répondants	Différence	RAE	Différence
Sciences de l'éducation	15,2%	17,2%	+ 2,0%	35,6%	+ 18,4%
Communication	8,9%	7,1%	- 1,8%	6,5%	- 0,6%
Arts	10,1%	11,0%	+ 0,9%	9,7%	- 1,3%
Sciences politiques et droit	5,7%	5,7%	0,0%	2,3%	- 3,4%
Sciences humaines	14,4%	16,5%	+ 2,1%	20,4%	- 3,9%
Sciences	10,4%	10,9%	+ 0,5%	6,9%	- 4,0%
Sciences de la gestion	35,6%	30,6 %	- 5,0%	18,5%	- 12,1%

Attentes et résultats

Les participants de l'étude ayant répondu avoir déjà entrepris une démarche de reconnaissance de leur expérience (n=216) ont été invités ensuite à transmettre d'autres informations en vue d'approfondir le sujet, notamment celles relatives aux attentes qu'ils avaient face à leur démarche. Les participants ayant complété la démarche (n=145) ont également inscrit le nombre de crédits effectivement reçus. On constate que près des deux tiers des demandes visent 15 crédits ou moins.

Tableau 22 : Crédits visés vs crédits obtenus (RAE)

	Crédits souhaités	Crédits obtenus	Différence
31 ou plus	18,1% (39/216)	15,2% (22/145)	-17
16-30	18,1% (39/216)	15,2% (22/145)	-17
7-15	33,8% (73/216)	27,6% (40/145)	-33
6 ou moins	30,1% (65/216)	42,1% (61/145)	-4

Nous avons réalisé, malheureusement trop tard, qu'il aurait été pertinent de distinguer la personne ayant reçu 6 crédits ou moins de celle en ayant obtenu aucun. Les données permettent néanmoins de constater que les différences observées entre le nombre de participants par tranche de crédits souhaités et celui par tranche de crédits obtenus chez les personnes ayant complété la démarche correspondent exactement au nombre de personnes n'ayant pas complété la démarche (n=71). Autrement dit, si des participants ont changé de tranche entre le dépôt du dossier son évaluation, ce phénomène demeure marginal.

Durée et difficultés de la démarche

Les répondants ont ensuite été interrogés sur le temps consacré à la démarche. Il est à noter que ces réponses incluent des temps d'attente en lien avec deux demandes pour lesquelles aucune décision n'a encore été rendue. 54% des répondants ont élaboré leur dossier en moins d'une semaine tandis que 32,4% des dossiers ont pris entre 1 et 6 mois à être évalués.

Tableau 23 : Temps d'élaboration et d'analyse du dossier (RAE)

	Temps consacré à l'élaboration du dossier, incluant les rencontres (n=215)	Temps écoulé entre le dépôt du dossier et la réception d'une décision (n=213)
1 heure ou moins ²	11,2%	
2-24 heures	19,5%	7,0%
2-7 jours	23,3%	18,8%
8-30 jours	14,0%	23,9%
1-6 mois	18,6%	32,4%
7-11 mois	6,0%	8,0%
1 an ou plus	7,4%	9,9%

Il s'avère que la longueur de la démarche a été identifiée comme la principale difficulté, rencontrée par 31,5% des répondants. Venait ensuite la difficulté à trouver l'information (29,2%) et le caractère compliqué de la démarche (27,8%). Comme il s'agissait de réponses à choix multiples, 379 réponses ont été enregistrées par les 216 répondants. Sachant que 24,1% d'entre eux ont affirmé ne pas avoir rencontré de difficulté, on peut en déduire que les participants ont identifié en moyenne 2 difficultés chacun. On comprend donc que les difficultés sont assez variées d'une personne à l'autre.

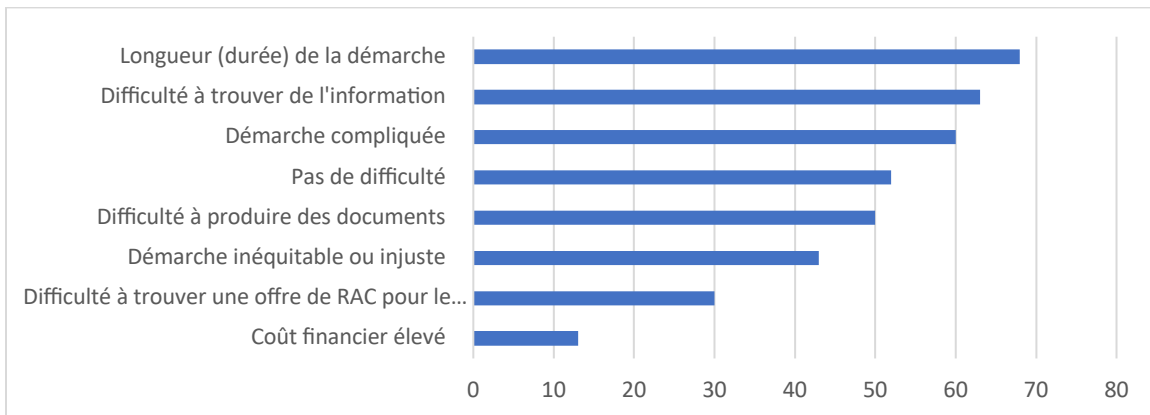
Les diverses réponses partagées par les participants mettent en lumière certaines situations vécues ayant compliqué leur démarche. En ce sens, un participant mentionne la perte de son dossier par la personne responsable, un autre souligne la réception d'un premier refus suivi d'une deuxième tentative pour « prouver » son expérience.

Par ailleurs, la difficulté de produire les documents semble être associée à celle de rejoindre au téléphone, ou à obtenir un rendez-vous avec une personne-ressource. Cet élément est présent dans certaines réponses où, entre autres, il est dit par un participant qu'il était « impossible d'obtenir » une rencontre avec une personne-ressource. Une autre souligne le contexte de la pandémie comme étant potentiellement un élément ayant rendu plus difficile sa démarche.

Une réponse identifie le fait que la difficulté vécue était liée au fait de la non-reconnaissance de l'expérience en lien avec les heures de stage. Enfin, il apparaît dans la section des réponses faisant référence à la difficulté d'obtenir des informations « pour préciser certaines demandes concernant les expériences professionnelles ». Un participant souligne avoir trouvé les informations « floues et non fiables » également, et un autre mentionne avoir « manqué » d'information pour déposer sa demande.

² Ce choix de réponse ne figurait pas dans la liste relative à l'évaluation du dossier.

Figure 3 : Difficultés rencontrées (RAE)



Bien que certaines réponses semblent être rattachées au caractère injuste ou inéquitable de la démarche, les propos utilisés pour décrire l'expérience des participants met en lumière un nouvel élément correspondant au fait d'avoir fait face à une fermeture, un manque d'ouverture et un processus impersonnel. Un participant va même jusqu'à souligner avoir eu « l'impression que la personne qui a analysé le dossier a seulement regardé les titres des cours ».

Facteurs aidants à la démarche

Trois participants ont mentionné que ce qui les avait aidés dans leur démarche avait été de suivre le cours universitaire PRM1212 – *Atelier de reconnaissance d'acquis*, cours offert aux étudiants du baccalauréat en formation professionnelle et technique. Un répondant mentionne que sans l'information obtenue auprès des différentes associations / organisations étudiantes dans lesquelles il était impliqué, il n'aurait jamais eu connaissance qu'une démarche de RAE était possible. Quelques répondants expriment avoir été aidés par un directeur ou une directrice de programme en particulier, un professeur les ayant encouragés et soutenus lors de leur démarche. Les expressions « grâce à » et « ont travaillé en ma faveur » constituent des indicateurs éloquentes de l'importance de ces personnes-ressources pour le succès de la démarche.

On constate un accès très variable aux ressources. La documentation électronique et les conseils et le soutien écrit (fourni par courriel ou clavardage) sont ici aussi les plus accessibles tandis que les séances d'information et ateliers sont plus rares. On constate toutefois qu'en ce qui concerne la RAE, le soutien individualisé se montre davantage efficace en personne que par écrit lorsque vient le moment d'identifier ce qui est très aidant, et qu'on retrouve une opinion équivalente en ce qui concerne l'atelier ou cours. Pour la RAE on constate que les interactions écrites, qu'elles soient de nature individuelle ou générale, sont moins pertinentes.

Tableau 24 : Ce qui a été aidant pour la démarche (RAE)

Ressource	Accès	Très aidant	Un peu	Pas du tout
Séance d'information	30,6%	47,7%	38,6%	13,6%
Rencontre/entrevue	46,2%	61,2%	29,9%	9,0%
Conseils et soutien écrit, par courriel ou clavardage	61,8%	47,2%	34,8%	18,0%
Documentation imprimée	49,3%	36,6%	45,1%	18,3%
Documentation électronique (site web, documents, demande)	66,7%	45,8%	46,9%	7,3%
Atelier ou cours de préparation	21,5%	61,3%	22,6%	16,1%

En outre, la section du questionnaire portant sur la reconnaissance de l'expérience professionnelle antérieure interrogeait les participants sur leur degré de satisfaction vis-à-vis leur démarche. Il s'est donc avéré possible d'identifier que 56,8% des répondants se sont dit satisfait du résultat de leur démarche (Très satisfait: 28,6%, Assez satisfait: 13,6%, Satisfait: 14,6%), tandis que 24,4% ont signifié avoir été peu satisfait, voire pas du tout satisfait avec 20,7%.

Notons à ce titre qu'aucune corrélation n'a pu être observée entre le taux de satisfaction, la durée de la constitution du dossier ou d'attente des résultats, pas plus que du nombre de crédits accordés par rapport au nombre demandé. On a relevé un taux un peu plus élevé pour la mention « pas du tout satisfait » avec 13 répondants pour 26% (+5,3%) lorsqu'il était question spécifiquement des personnes immigrantes.

Constats

La reconnaissance des acquis issus de l'expérience, ou extrascolaires (RAE) est davantage complexe que la reconnaissance des acquis scolaires (RAS), prend beaucoup plus de temps à développer et demande plus de ressources à mettre en œuvre. Aussi, il n'y a guère de surprise à ce que la RAE demeure à ce jour très peu développée en contexte universitaire, tout comme il apparaît logique de vouloir développer la RAE de façon progressive. En ce sens, les secteurs professionnels mis en évidence au tableau 16 offrent un aperçu des domaines d'études les plus propices à des demandes de RAE. En ce sens, l'importance accordée à des personnes issues de la sphère personnelle, pour prendre connaissance de l'existence de la RAE et même pour se faire proposer une démarche, témoigne d'un certain vide qui serait à combler par l'institution universitaire.

Ce vide se constate également dans les rapports observables entre le potentiel de RAE des répondants fondé sur leur expérience professionnelle et le nombre de candidats ayant effectivement réalisé une démarche de RAE. Nous considérerons pour cet exercice le

nombre de personnes possédant une expérience significative³ ayant un lien direct ou indirect avec son domaine d'études actuel comme base de comparaison.

Tableau 25 : Potentiel de RAE vs démarches

	n	%
Possède une expérience significative ayant un lien direct ou indirect avec son domaine d'études actuel	1 262	100,0%
Possède une expérience de plus de 6 ans	743	58,9%
Possède une expérience significative en lien direct avec le domaine d'études	698	55,3%
Possède une expérience significative en lien indirect avec le domaine d'études	564	44,7%
A déposé une demande de RAE, indépendamment de son expérience ⁴	216	17,1%
A déposé une demande de RAE et possède une expérience significative ayant un lien direct ou indirect avec son domaine d'études	127	10,1%

Ce que cette comparaison démontre en fin de compte, c'est que 90% des personnes possédant une expérience significative ayant un lien direct ou indirect avec son domaine d'études n'ont pas déposé de demande de RAE. Encore une fois, on constate l'importance de faire davantage connaître l'existence de la RAE.

Pour les personnes qui ont effectivement déposé une demande, le temps ressort comme facteur déterminant. Ce facteur peut d'ailleurs être exacerbé par le statut majoritairement à temps partiel des personnes déposant des demandes. Les autres difficultés rencontrées impliquent évidemment de clarifier le processus, mais aussi de le baliser et de le normaliser. Il est aussi crucial de revenir sur des propos tenus par un participant qui témoignent de l'ouverture à l'expérience que nécessite l'accompagnement d'une personne candidate à la RAE. L'expérience est une chose à la fois complexe et très personnelle. Aussi, un manque d'ouverture à l'expérience d'autrui peut aisément être interprété comme une non-reconnaissance de la personne candidate elle-même.

Aussi, on conçoit avec davantage d'acuité l'importance évoquée par certaines personnes répondantes de se sentir soutenue, idéalement en personne, et de pouvoir réaliser sa démarche dans un cadre structurant.

³ Rappelons-nous que l'expérience significative a été établie à 3 années à temps plein ou l'équivalent, soit environ 4 000 heures) d'expérience professionnelle dans un même domaine.

⁴ À titre de rappel, les répondants ayant déposé une demande de RAE n'étaient pas toutes inclus dans la base de comparaison déterminée pour ce tableau.

Dimensions propres aux personnes immigrantes

La section traitant du profil sociodémographique a déjà établi certaines informations sur les personnes issues de l'immigration. Il sera ici davantage question de leur parcours et de leurs démarches préalables à leur arrivée au Canada.

Parcours de personnes immigrantes

1 144 personnes (29,7%) se sont identifiées comme immigrantes. 56,2% d'entre elles se sont aussi identifiées comme membre d'une minorité visible. 83,7% projetaient de s'établir de façon permanente au Québec. 50,9% comptent le français comme ou parmi leurs langues maternelles, tandis que 32,7% ne comptait ni le français ni l'anglais comme ou parmi leurs langues maternelles.

Tableau 26 : Langue(s) maternelle(s) des personnes immigrantes

Français	43,8%
Autres	32,7%
Français et autres	15,4%
Français, anglais et autres	3,7%
Français et anglais	3,4%
Anglais	0,6%
Anglais et autres	0,4%

Par ailleurs, 82,9% considéraient avoir un niveau de français bon ou très bon à leur arrivée. 12,1% considéraient posséder un niveau allant de faible à nul.

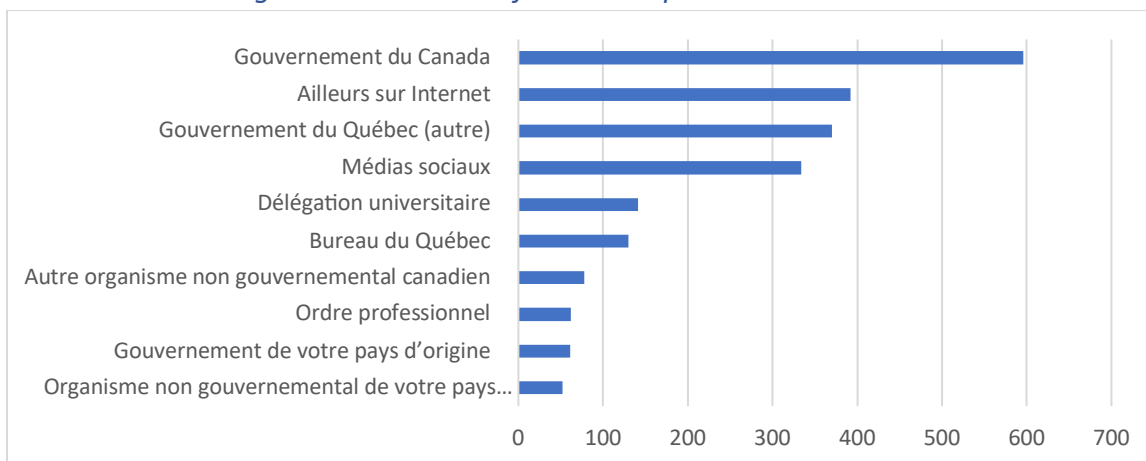
Tableau 27 : Niveaux de maîtrise du français et de l'anglais des personnes immigrantes

Niveau de maîtrise à l'arrivée	Français	Anglais
Très bon	68,3%	14,0%
Bon	14,6%	20,0%
Moyen	5,1%	34,6%
Faible	4,1%	22,0%
Nul	8,0%	9,4%

Démarches RAC préalables à l'arrivée au Canada

1 130 personnes ont répondu à ces questions. De ce nombre, 70,4% avaient recherché ou recueilli des informations préalablement à leur arrivée. Pour 796 répondants, 2 216 sources d'informations ont été identifiées, soit une moyenne de 2,8 sources par personne. Le gouvernement du Canada constitue de loin la source la plus consultée avec 74,9%. Ensuite, « Ailleurs sur internet » arrive en second avec 49,2%, suivi de près par le Gouvernement du Québec à 46,5%, lui-même suivi de près par les médias sociaux à 42%.

Figure 4 : Sources d'informations préalables à l'arrivée



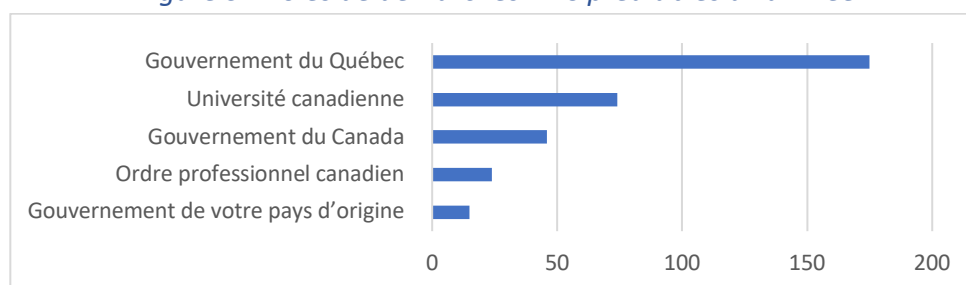
De façon générale, les personnes se sont montrées satisfaites de la pertinence des sources consultées. 89,1% des personnes se sont dit satisfaites à tout à fait satisfaites et seulement 0,6% affirment être pas du tout satisfaites.

Tableau 28 : Taux de satisfaction par rapport aux sources d'informations

Tout à fait satisfait	31,5%
Assez satisfait	34,7%
Satisfait	22,9%
Peu satisfait	10,3%
Pas du tout satisfait	0,6%

En plus de la recherche d'informations, 24,7% avaient effectivement effectué des démarches de reconnaissance de leurs diplômes ou de leur expérience professionnelle préalablement à leur arrivée au Canada. Ici aussi les démarches sont multiples, mais dans un bien moins grand ordre de grandeur. 279 participants ont identifié 334 démarches pour une moyenne de 1,2 démarches par personne. Ici c'est le Gouvernement du Québec qui récolte le plus grand nombre de réponses.

Figure 5 : Voies de démarches RAC préalables à l'arrivée



On retrouve également un certain nombre de réponses identifiées par les répondants qui ne faisaient pas parti des choix de réponses, notamment un établissement collégial (2), le ministère provincial de l'Immigration sous ses différentes appellations (6), le ministère de l'Éducation (1) et l'organisme *World Education Services* (2). Ici aussi le taux de satisfaction lié à ces démarches demeure relativement élevé, avec 74,9% des répondants se disant de satisfaits à tout à fait satisfaits, quoiqu'on constate 25,1% de personnes peu ou pas du tout satisfaites.

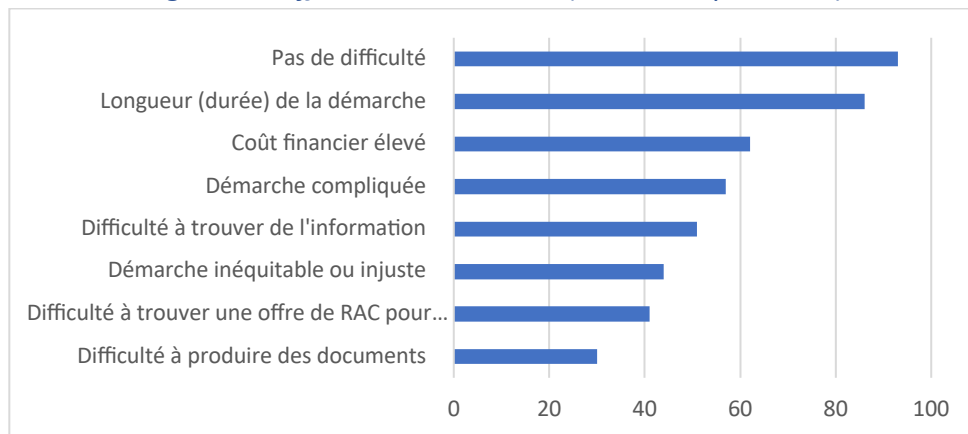
Tableau 29 : Taux de satisfaction par rapport à la démarche RAC

Tout à fait satisfait	25,4%
Assez satisfait	23,7%
Satisfait	25,8%
Peu satisfait	14,7%
Pas du tout satisfait	10,4%

Difficultés rencontrées

Cette question a récolté 464 réponses de la part de 279 répondants. Puisque le tiers des personnes affirment n'avoir rencontré aucune difficulté, on peut en déduire que les autres ont identifié 2 difficultés en moyenne. La longueur de la démarche est identifiée par 30,8% des répondants, ainsi que le coût financier (22,2%) et l'aspect compliqué de la démarche (20,4%).

Figure 6 : Difficultés rencontrées (démarche préalable)



Lorsqu'invitées à identifier plus librement les difficultés, l'élément principal qui ressort des données fait référence au fait de ne « pas être reconnu » et concerne le fait qu'un diplôme, qu'une certaine expérience professionnelle ou même qu'une institution n'ait pas été reconnu.

Démarches préalables et difficultés subséquentes

Comme la collecte d'informations et les démarches préalables à l'arrivée récoltaient un taux relativement élevé de satisfaction, nous nous sommes intéressés aux impacts que ces démarches préalables pourraient avoir eu sur les difficultés rencontrées lors de démarches de RAS ou RAE. Nous avons donc observé de façon plus fine les difficultés rencontrées par les personnes immigrantes ayant effectué une démarche de RAS (n=277) ou de RAE (n=50). Les bases de comparaisons ont été établies en fonction de leurs démarches préalables à leur arrivée :

- N'a pas recherché d'informations ni effectué de démarche (n=60)
- A recherché des informations (n=226)
- A fait une démarche (n=106)
- A recherché des informations et fait une démarche (n=94)

Comme il s'agit de choix multiples concernant des sous-groupes restreints, les valeurs comparées sont encore plus restreintes. On comprend donc que la fiabilité des observations qui en découlent sera elle aussi restreinte, mais elles semblent tout de même permettre un éclairage pertinent.

Tableau 30 : Démarches préalables vs difficultés rencontrées (RAS)

Difficulté RAS	Aucune démarche	Recherche d'informations	Démarche RAC	Les deux
Difficulté à produire des documents				
Démarche compliquée	+4-5%			
Coût financier élevé	-6-8%			
Longueur (durée) de la démarche	+5%	+5%		
Difficulté à trouver de l'information			+3%	+3%
Démarche inéquitable ou injuste	6,7%	15,9%	17,9%	19,1%
Pas de difficulté	35%	29,6%	25,5%	24,5%

En premier lieu, on ne constate aucune variation en ce qui concerne la difficulté à produire des documents. Les personnes n'ayant rien fait ont une légère tendance à trouver la démarche plus compliquée (+4 à 5%) mais ont tendance à trouver la démarche moins onéreuse (-6 à 8 %). Les personnes qui n'ont pas fait de démarche de RAC ont davantage tendance à trouver la démarche longue (+5%) tandis que les personnes ayant déjà effectué une démarche déclarent davantage des difficultés à trouver l'information. Finalement, on constate deux tendances. D'une part, plus les personnes ont effectué de démarches, plus elles ont tendance à trouver la démarche injuste (de 6,7% à 19,1%). D'autre part, moins les personnes ont effectué des démarches, moins elles ont tendance à dire identifier les difficultés (de 24,5% à 35%).

En ce qui concerne la RAE, le nombre de répondants (n=50) est trop faible pour révéler autant de tendances, mais on note néanmoins un taux légèrement plus élevé (+2,5%) de personnes déclarant avoir de la difficulté à produire des documents chez ceux qui ont fait une démarche RAC préalable, ainsi qu'une légère tendance à ne pas rencontrer de difficulté qui croit avec les démarches préalables (de 3,3% chez les personnes n'ayant fait aucune démarche à 6,4% chez celles ayant fait les deux).

Constats

Un premier constat est que les personnes immigrantes obtiennent généralement moins de crédits via la RAS que les personnes non-immigrantes, se trouvant sur-représentés dans l'échelon de 6 crédits ou moins et sous-représentés dans l'échelon de 16 à 30 crédits.

Tableau 31 : Crédits obtenus (RAS) Personne immigrante vs non immigrante

Crédits obtenus	Immigrante (n=192)	Non immigrante (n=577)	Différence
6 ou moins	15,1%	3,5%	+ 11,6%
7-15	43,8%	43,7%	+ 0,1%
16-30	20,8%	36,2%	- 15,4%
31 ou plus	20,3%	16,6%	+ 3,7%

Ensuite, nous avons souhaité analyser de plus près comment les personnes immigrantes performaient en termes de crédits obtenus en RAS en fonction de leur situation. Pour ce faire, nous avons dû tenir compte de la valeur approximative des données fournies par l'échelle du questionnaire en accordant une valeur moyenne à chaque échelon. Les constats qui suivent doivent donc être considérés à la lumière de cette approximation.

Tableau 32 : Valeur moyenne des échelons

Crédits obtenus	Valeur moyenne
6 ou moins	3
7-15	11
16-30	23
31 ou plus	31

À partir de cette échelle, il était alors possible de calculer le nombre approximatif de crédits obtenu pour chaque groupe et de comparer ces nombres en fonction du nombre de répondants correspondant à chacun de ces groupes de façon à en calculer un nombre de crédits obtenus par personne ayant déposé une demande, de même qu'un nombre de crédits obtenu par membre de groupe. Notons que pour l'échelon de 31 crédits et plus, la valeur seuil de 31 a été utilisée sur la base de notre expérience de la RAS. Des projections avec une valeur de 40 n'ont montré aucune variation significative des résultats finaux.

Notons ensuite qu'aucune corrélation n'a pu être observée entre le nombre de crédits obtenu et le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée. On doit cependant se rappeler que la distribution des répondants était très variée pour cet aspect.

La distribution relative des crédits obtenus montre toutefois certaines tendances au niveau du statut à l'arrivée. Il apparaît assez normal que les personnes détentrices d'un permis de travail ou d'études soient moins enclines à demander une RAS. Mais il apparaît également les personnes dont le statut est le plus précaire vont obtenir davantage de crédits via la RAS, toute proportions gardées.

Tableau 33 : Statut à l'arrivée vs Crédits obtenus

Statut	Crédits obtenus par demandeur (n=241)	Crédits obtenus par membre (n=1 018)
Réfugiée ou demanderesse d'asile	15,9	5,0
Parrainée dans le cadre d'une réunification familiale	13,1	4,4
Détentrices d'un Certificat de sélection du Québec	11,1	3,7
Détentrices d'un permis d'études	10,6	1,4
Détentrices d'un permis de travail	7,9	1,4

Cette tendance semble également se produire dans le cas des personnes possédant un moins bon niveau de français.

Tableau 34 : Niveaux de maîtrise du français à l'arrivée vs Crédits obtenus

Niveau de maîtrise	Crédits obtenus par demandeur (n=277)	Crédits obtenus par membre (n=1 144)
Nul	20,1	4,2
Faible	11,5	3,7
Moyen	10,4	3,1
Bon	13,2	2,9
Très bon	10,2	2,5

De ces deux derniers constats, en gardant en tête leur valeur approximative, on pourrait déduire que la RAC joue effectivement un rôle dans l'intégration des personnes immigrantes et que, inversement, la francisation constitue une porte d'entrée valable vers la RAC et la poursuite des études.

Conclusion

Cette section reprendra dans un premier temps les faits saillants et les grandes lignes des résultats avant de conclure sur une vision plus critique de ces résultats et de pistes pour la suite.

Faits saillants

En ce qui concerne la reconnaissance des acquis scolaires (RAS), environ un quart des participants à l'étude, soit 25,3% de notre échantillon, avait déjà fait une demande. Pour la majeure partie de ces personnes (79,4%), ces demandes avaient été faites au niveau universitaire. Toutefois, parmi les étudiants de premier cycle possédant déjà un diplôme universitaire, seulement 28,7% avaient déjà déposé une demande de RAS. Ces chiffres appuient les propos des participants au sujet de l'importance de faire connaître l'existence de la RAS.

Près de 80% des répondants se situent entre 7 et 30 crédits obtenus. 56,4% ont pris moins d'une semaine à constituer leur dossier tandis que 57% d'entre eux ont mentionné une période ayant duré 30 jours ou moins pour recevoir une décision. 37,1% des répondants affirment n'avoir rencontré aucune difficulté, on peut en déduire que les autres participants ont identifié 1,9 difficultés en moyenne. 22% ont trouvé la démarche compliquée et 11,4% ont souligné que la longueur de la démarche avait représenté une difficulté.

L'accès aux ressources d'aide est très variable. La documentation électronique et les conseils et le soutien écrit (fourni par courriel ou clavardage) sont les plus accessibles tandis que les séances d'information et ateliers sont plus rares. On constate également que le soutien individualisé, qu'il soit en personne ou par écrit, est considéré davantage comme très aidant. 80,4% des participants à l'étude ayant fait une demande de RAS se sont dit satisfaits face à la leur démarche.

On retient l'intérêt de définir, structurer et pérenniser les types d'aide disponibles. Mais on retient surtout la nécessité d'assurer l'accès à une aide individualisée, que ce soit de vive voix ou par échange de courriels, aux moments cruciaux.

En ce qui concerne la reconnaissance des acquis de l'expérience ou extrascolaire (RAE), il a été établi, dans un premier temps, que 43,4% des 3913 participants possédaient une expérience professionnelle significative dans un domaine professionnel. Les trois quarts des répondants ont indiqué avoir cumulé entre 4 et 20 ans d'expérience. 32,3% des répondants possédaient quant à eux une expérience ayant un lien direct ou indirect avec leur domaine d'études actuel, et 58,9% de ceux-ci avaient développé leur savoir-faire pendant plus de six ans.

37,9% des personnes ont mentionné connaître le principe de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ou bien celui de validation des acquis de l'expérience (VAE). 70% en avaient entendu parler pour la première fois en contexte scolaire et académique

21,9% des répondants se sont vu offrir une démarche de RAE et 14,9% en ont effectué une. 74% d'entre eux ont mené cette démarche au niveau universitaire. C'est toutefois 90% des personnes possédant une expérience significative ayant un lien direct ou indirect avec son domaine d'études qui n'ont pas déposé de demande de RAE. Encore une fois, on constate l'importance de faire davantage connaître l'existence de la RAE.

60,6% des étudiants ayant effectué la démarche de RAE étaient inscrits à temps partiel, contrairement à 65,3% d'étudiants à temps plein chez l'ensemble des répondants. Les étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation sont beaucoup plus enclins à entreprendre une démarche de RAE. Ceux de l'École des sciences de la gestion sont les moins enclins à le faire, quoi que le poids relatif d'étudiants inscrits fait qu'on en retrouve presque autant qu'à la Faculté des sciences humaines.

Près des deux tiers des demandes de RAE visaient 15 crédits ou moins. 54% des répondants ont élaboré leur dossier en moins d'une semaine tandis que 32,4% des dossiers ont pris entre 1 et 6 mois à être évalués. Les participants ont identifié une moyenne de 2 difficultés rencontrées dans cette démarche. Il s'avère que la longueur de la démarche a été identifiée comme la principale difficulté, rencontrée par 31,5% des répondants. Venait ensuite la difficulté à trouver l'information (29,2%) et le caractère compliqué de la démarche (27,8%). 56,8% des répondants se sont dit satisfait du résultat de leur démarche.

On constate un accès très variable aux ressources. La documentation électronique et les conseils et le soutien écrit (fourni par courriel ou clavardage) sont ici aussi les plus accessibles tandis que les séances d'information et ateliers sont plus rares. On constate toutefois qu'en ce qui concerne la RAE, le soutien individualisé se montre davantage efficace en personne que par écrit lorsque vient le moment d'identifier ce qui est très aidant, et qu'on retrouve une opinion équivalente en ce qui concerne l'atelier ou cours. Pour la RAE on constate que les interactions écrites, qu'elles soient de nature individuelle ou générale, sont moins pertinentes.

Finalement, 29,7% des personnes participantes se sont identifiées comme immigrantes. 56,2% d'entre elles se sont aussi identifiées comme membre d'une minorité visible. 83,7% projetaient de s'établir de façon permanente au Québec. 50,9% comptent le français parmi leurs langues maternelles, tandis que 32,7% ne comptait ni le français ni l'anglais parmi leurs langues maternelles. Par ailleurs, 82,9% considéraient avoir un niveau de français bon ou très bon à leur arrivée. 12,1% considéraient posséder un niveau allant de faible à nul.

70,4% avaient recherché ou recueilli des informations préalablement à leur arrivée, avec une moyenne de 2,8 sources d'information par personne. Le gouvernement du Canada constitue de loin la source la plus consultée avec 74,9%. Ensuite, « Ailleurs sur internet » arrive en second avec 49,2%, suivi de près par le Gouvernement du Québec à 46,5%, lui-même suivi de près par les médias sociaux à 42%. 89,1% des personnes se sont dit satisfaites à tout à fait satisfaites des informations recueillies.

24,7% avaient effectivement effectué des démarches de reconnaissance de leurs diplômes ou de leur expérience professionnelle préalablement à leur arrivée au Canada, avec une moyenne de 1,2 démarches par personne. Ici c'est le Gouvernement du Québec qui récolte le plus grand nombre de réponses. 74,9% des répondants se sont dit de satisfaits à tout à fait satisfaits, quoiqu'on constate 25,1% de personnes peu ou pas du tout satisfaites. Les répondants ont dit avoir rencontré 2 difficultés en moyenne dans ces démarches. La longueur de la démarche est identifiée par 30,8% des répondants, ainsi que le coût financier (22,2%) et l'aspect compliqué de la démarche (20,4%).

Pour conclure, il apparaît que les personnes immigrantes obtiennent généralement moins de crédits via la RAS que les personnes non-immigrantes.

Mise en perspective

La première limite de l'étude qu'il convient de mettre en évidence est celle liée à l'utilisation d'échelles de valeurs. À certains moments de l'analyse des données, il aurait été à la fois plus simple et plus précis d'avoir accès au nombre de crédits réel plutôt qu'à une plage de valeur correspondant à un échelon. En même temps, nous avons également constaté la limite que peut entraîner des champs de réponse non normalisés, notamment lorsqu'il est question de démarche de RAC non universitaires ou non québécoises. Les données n'ont par ailleurs pas permis de mettre en évidence la reconnaissance des acquis extrascolaires liés à la formation continue ou au perfectionnement en milieu de travail ?

Les données n'ont pas non plus permis d'explorer l'importance que peut revêtir les contraintes extrascolaires dans la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences. Comme on l'a constaté, les personnes qui s'engagent dans la RAC, et encore plus dans la RAE, sont généralement plus âgés, fréquentent l'école à temps partiel, tandis que plusieurs sont issus de l'immigration. Ces réalités impliquent nombre de facteurs qui peuvent influencer le parcours, voire la réussite de ces démarches. Certains participants ont d'ailleurs mis en lumière l'importance de leurs proches ou de leur association étudiante dans la découverte de la RAC.

Il serait aussi utile de mieux comprendre l'usage qui peuvent être faits des démarches de recherche d'information et de RAC préalables à l'arrivée. Sachant que les gouvernements fédéral et provincial sont les principales sources d'informations, une telle compréhension pourrait permettre un meilleur arrimage et une meilleure prise en compte de ces informations de la part de l'université. On a pu constater qu'un potentiel similaire

d'arrimage existe également du côté de la francisation, tout comme on a pu constater un potentiel de développement auprès des personnes autochtones.

En définitive, il se fait un nombre appréciable de démarches de RAS et de RAE, mais plusieurs données permettent d'envisager que ce nombre pourrait être décuplé. Les personnes immigrantes sont particulièrement interpellées par cette question et avec raison, puisqu'elles récoltent généralement moins de crédits et font plus souvent face à des déceptions. Les pistes de solutions passent donc par une diffusion beaucoup plus importante de l'existence de la RAC, des possibilités qu'elle offre, de même que par une structuration des mesures d'aide de façon à les rendre plus accessibles, mais surtout à garantir une aide individualisée lorsque la personne en a besoin.

Références

Landry, M. (2020). *La santé des populations autochtones à Montréal : Un portrait réalisé par la Direction régionale de santé publique de Montréal*. CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Pilon-Marien, L. et McDuff, E. (2021, 27 juillet). *Portrait de la population étudiante de l'UQAM (2021-112)*. Bureau de la recherche institutionnelle.